

# **BULLETIN D'INSCRIPTION MODULE DPLG 2017 2018**

à retourner uniquement par email (fcontinue@esgt.cnam.fr)

## Stage

Intitulé du module: .....  
Date du module : .....

### **Participant A complété lors de la 1ere inscription seulement, sauf en cas de changement**

Mme, M - Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ Lieu et pays de naissance \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél personnel \_\_\_ . \_\_\_ . \_\_\_ . \_\_\_ . \_\_\_ Diplôme/Niveau \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

Date d'entrée en stage OGE : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Prise en charge : par l'entreprise  à titre individuel

### **Employeur**

Raison sociale de l'employeur \_\_\_\_\_  
N° SIRET \_\_\_\_\_ Code APE ou NAF \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Personne représentant l'entreprise : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_ . \_\_\_ . \_\_\_ . \_\_\_ . \_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

### **Conditions de prise en charge**

Si une demande de prise en charge est faite, merci de nous indiquer les coordonnées de cet organisme.

Nom de l'organisme \_\_\_\_\_  
N° SIRET \_\_\_\_\_ Code APE \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_ . \_\_\_ . \_\_\_ . \_\_\_ . \_\_\_

**ATTENTION** : en cas de demande de financement des frais de formation à un organisme tiers (FAF, ASFO, FONGECIF, Actalians etc) et dans l'hypothèse où celui-ci résilie, pour quelque motif que ce soit, la prise en charge accordée, l'intégralité des sommes dues au CNAM devra être payée :

- par l'entreprise qui a demandé l'inscription pour un de ses salariés,
- par le stagiaire, pour toute inscription au titre d'un congé individuel de formation.

**ATTENTION : Signature, tampon et date obligatoire au verso**

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

## 1 – INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.  
Une convention est rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.  
Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

**Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.**

## 2 – CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le stagiaire doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant, au plus tard le premier jour du stage.

## 3 – MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour les inscriptions, **un engagement écrit est nécessaire** : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par l'ESGT et dûment remplis seront considérés. Un accusé de réception est envoyé par mail à l'entreprise ou au stagiaire pour confirmation d'inscription.
- L'ESGT se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements.
- Huit jours avant l'ouverture du stage, il est envoyé à l'entreprise et au stagiaire une convocation précisant les dates et lieux des cours.
- **Le stagiaire atteste sur l'honneur être géomètre-expert stagiaire au moment de l'inscription (en application de l'article 2 de l'arrêté du 01/02/2011, « l'acquisition des unités de formation s'inscrit impérativement dans la période de stage »).**

## 5 – ANNULATION, EMPECHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient à l'adresse suivante :  
*E.S.G.T – 1 Boulevard Pythagore, Campus universitaire – 72000 Le Mans*  
par **lettre recommandée avec accusé de réception**, au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.
- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation demeurent exigibles.

La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'EMPLOYEUR

Date, signature, cachet

--

LE STAGIAIRE

Date, signature

--